

**Fiche de sécurité**  
**Gants pour conducteur en cuir de boeuf**  
**Code article 892449 / 892450 / 892451**  
**Leipold+Doehle**

**1. Indications sur le produit et l'entreprise**

Informations produit :

Nom commercial : **WORKY : Gants pour conducteur**

Code article : **1606 (fournisseur)**

Utilisation : Équipement de protection individuel

Fournisseur : LEIPOLD + DÖHLE GMBH

Vor dem Brückentor 1-5

D-37269 Eschwege

Description : Gants de conduite en cuir de bœuf grenelé. Gants naturels, doux, port souple. Grand confort de port, la sensation au toucher n'est pas altérée. Qualité de cuir sélectionnée, élastique interne, gants parfaitement adaptés pour la conduite de véhicules, et machines de toute sorte dans le cadre du loisir ou à des fins professionnelles.

Caractéristiques techniques :

Revêtement : Cuir de bœuf grenelé

Normes : Protection mécanique : CAT II conformément à EN 388



Résistance à l'abrasion : 3

Résistance à la découpe : 1

Résistance aux déchirures : 2

Résistance des points de couture : 1

Longueur : 215-260 mm ± 10

Utilisation et application :

- Domaines de l'industrie automobile, du montage industriel, de l'industrie du transport, et de l'emballage
- Domaine de la construction, de l'exploitation minière, ainsi que pour les couvreurs
- Pour les loisirs et les enfants
- Agriculture, sylviculture, et horticulture
- Industrie métallurgique et industrie d'usinage de la tôle
- Industrie de nettoyage et de traitement des déchets
- Industrie sidérurgique, chantier naval, marine, fonderie, industrie de soudage

**2. Caractéristiques chimiques**

Étiquetage : non requis.

Ne contient pas de substances dangereuses en termes de concentrations qu'il est obligatoire de déclarer.

### **3. Dangers possibles**

Risques pour l'homme et l'environnement :

À l'heure actuelle, il n'existe aucune information, ni aucune indication quant à d'éventuelles propriétés dangereuses.

Les mesures de sécurité usuelles concernant le maniement de produits chimiques doivent être prises en considération.

### **4. Premiers secours**

- Aucune indication requise

### **5. Lutte contre l'incendie**

- Aucune indication requise

### **6. Mesures contre un rejet involontaire dans l'environnement**

- Aucune indication requise

### **7. Manipulation et stockage**

Manipulation :

De manière appropriée, sans exigences particulières.

Stockage :

Les gants doivent être stockés correctement, c'est-à-dire dans des cartons, dans des espaces secs.

### **8. Limitation de l'exposition et protection individuelle**

Protection individuelle

Protection respiratoire : -

Protection oculaire : -

Protection des mains : gants de protection contre les risques mécaniques

Mesures d'hygiène : mesures d'hygiène ordinaires

### **9. Propriétés physiques et chimiques**

- Aucune indication requise

### **10. Stabilité et réactivité**

- Aucune indication requise

### **11. Informations toxicologiques**

- Aucune indication requise

## **12. Indications écologiques**

- Aucune indication requise

## **13. Indications pour le traitement des déchets**

Gestion des déchets : élimination par l'intermédiaire du recyclage local. Respecter en particulier les prescriptions locales en matière de traitement des déchets.

## **14. Indications sur le transport**

- Aucune indication requise

## **15. Directives**

Étiquetage conforme aux normes CE.

Le marquage CE confirme que les gants correspondent aux dispositions des directives 89/686/CEE.

Directives nationales :

- Aucune indication requise

## **16. Autres informations**

Les informations susmentionnées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne représentent aucune garantie quant aux propriétés. Les lois et règlements en vigueur sont à prendre en considération par le destinataire du produit, il en découle de sa responsabilité.